

INFOS' CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

N°112 - Janvier - Février - Mars 2026

DOSSIER
AMÉNAGEMENTS

DOSSIER
MESSES DE
SAINT HUBERT



SOMMAIRE

INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

N°112 - Janvier - Février - Mars 2026



04

AMÉNAGEMENTS

DOSSIERS

4 Aménagements 2025

6 Formations 2025-2026

8 Messes de Saint Hubert

DANS L'OEIL DU VISEUR

12 Contradictions de la chasse...

HISTOIRE

14 Pas de cerf dans le vignoble et en plaine d'Alsace

ACTUALITES

16 Nature propre

18 Challenge National Chasseurs de France

19 Méritants 2025

20 Actualités sanitaires

DIVERS

22 La vie de la FDC

23 Agenda du chasseur

24 Gastronomie

26 Petites annonces / Ephéméride



6

BILAN
FORMATIONS

8
MESSES DE
SAINT HUBERT



EDITO



Souvenirs d'une chasse d'antan, entre éthique et dérives

Les flocons de neige virevoltaient en tous sens pour recouvrir le sol d'un beau manteau blanc. Le lendemain, pour la Saint-Étienne, ce ballet continuait de plus belle. C'était la douce période des vacances de Noël.

Le 27 décembre, vers 10 heures du matin, coup de téléphone et branle-bas de combat : le garde avait fait le pied dans la neige et avait repéré les traces de plusieurs sangliers qui s'étaient remisés dans un petit boqueteau. Quelques coups de fil plus tard, nous nous retrouvions une quinzaine de fusils aux environs de 13 heures pour chasser ces sangliers tant espérés.

Ces souvenirs d'il y a 50 ans me reviennent en cette douce période de Noël. La chasse était camaraderie, plaisir de se retrouver, estime de l'autre, envie de partager, bonheur égoïste de déguster en petit comité cette passion qui nous fait tant de bien... ou de mal. Que sont devenues ces valeurs d'antan ? Je parle de l'éthique de chasse, du respect de l'autre, de l'envie de faire plaisir à nos compagnons de chasse dans cette constellation de chasses commerciales où le prélèvement de gibier devient dépendant du chèque que vous êtes disposé à signer.

Le gibier le plus facile à « produire » reste le Sanglier. Les Cervidés se font plus rares mais renchérissent le prix des participations. En ce qui concerne le Chevreuil, son prélèvement en battue a tendance à augmenter. Le petit gibier, avec la disparition des biotopes favorables, a payé un lourd tribut à Dame Nature et sa raréfaction va de pair avec celle des chasseurs de petit gibier.

Et pourtant, il me reste des motifs d'espoir et d'angoisse. Espoir de voir notre nouveau Schéma nous engager un peu plus dans la voie de la naturalité et du respect des espèces soumises à plan de chasse ; angoisse quand j'envisage la gestion de nos populations de suidés. N'oubliez pas que de tous temps, après une glandée et une faînée abondantes, nous avons toujours dû faire face à des dégâts de prairies conséquents, renforcés cette année par la présence de vers blancs et de larves de hannetons. Il n'y a qu'un antidote à cette situation : des prélèvements accrus sans restriction de tir.

C'est à ce prix que vous vous éviterez les angoisses de vos surcotisations.

À vos armes citoyens, cela vous évitera les larmes.

Je vous souhaite de très douces fêtes de Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

Cordialement vôtre,

Le Président
Frédéric Obry



Le
Président,
Frédéric Obry,
les membres du Conseil
d'administration, le personnel de la
FDC 67, la rédaction, les opérateurs du
Cyné'Tir, du Cinématir et du Tunnel de tir,
le Président et les moniteurs du Ball-trap
vous souhaitent de joyeuses fêtes et une
bonne et heureuse année

2026



Espace Chasse et Nature

Chemin de Strasbourg

67170 Geudertheim

Tél. 03 88 79 12 77

Courriel : fdc67@chasseurdefrance.com

Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique :

du mardi au vendredi de 10h à 16h

sans interruption

Coordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N

Longitude 7° 45' 35.00 E

ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

**Infos'Chasse 67 vous est distribué
gratuitement 4 fois par an grâce notamment
au soutien de tous les annonceurs.**

Merci de les privilégier lors de vos achats.

Directeur de la publication :

Frédéric Obry

Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction :

Alexandra Dick

Courriel : redaction.ic67@chasseurdefrance.com

Crédits photos :

Julien Picot, Nicolas Bracconier, Philippe Krauth, FNC, DR, Dominique Gest, Mathias Wagner, Pierre-Yves Ulan stock.adobe.com

Conception : Attitude Point Com

Diffusion : 6 000 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2025



Fermeture des bureaux :

Du mardi 24 décembre 2025, 12h
au mardi 6 janvier 2026, 10h

AMÉNAGEMENTS ET ANIMATION DES TERRITOIRES : de la plantation à l'entretien

Des haies...

Le vendredi 28 novembre, dans le cadre du programme TVB (trame verte et bleue) Régional, animé par la FDC et sous l'égide de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, les villages d'Eschbach, de Durrenbach et de Lembach ont accueilli une formation pratique sur l'entretien des haies champêtres, les tailles de formation et le recépage, réunissant quatorze participants (élus, ouvriers communaux, particuliers et les équipes du parc naturel régional des Vosges du Nord). Sur plusieurs sites, ils ont réalisé le premier entretien de haies plantées deux à trois ans plus tôt. L'objectif : favoriser une croissance dense et saine. Les jeunes arbustes ont été rabattus à environ 10 cm du sol, avec une coupe précise au-dessus d'un œil. Les bases de la taille — inclinaison de coupe, identification des essences sensibles — ont été expliquées par Nicolas Braconnier puis mises en pratique.

Les tiges destinées à devenir des arbres de haut jet ont été conservées avec des protections pour éviter les dégâts de cervidés et ont fait l'objet d'une taille de formation. Pour les arbustes buissonnants, les protections ont été retirées avant un rabattage complet ; les rameaux coupés ont été entrelacés pour créer une barrière naturelle contre l'abrutissement et offrir aux insectes un habitat adéquat. Cette journée a rappelé l'importance d'un entretien précoce pour des haies robustes, favorables à la biodiversité.

Le lendemain, samedi 29 novembre, 110 plants ont été mis en terre à Morsbronn-les-Bains sur un terrain pentu près de deux mares récemment aménagées, dans le cadre du programme TVB Régional Agribiodiv'Est. Le marquage prévoyait 50 cm entre les lignes et 1 m entre plants. Une vingtaine d'essences locales (prunellier, aubépine, noisetier, viorne, pommier, saule...) ont été alternées, avec une essence à tige haute tous les quatre

plants. Chaque jeune arbre a été protégé par deux piquets et une gaine, puis paillé afin de limiter la concurrence végétale et conserver l'humidité.

Le 6 décembre à Eschbach 100 nouveaux plants ont été repiqués et 488 plants supplémentaires et le 13 décembre à Kutzenhausen à proximité d'une mare financée par le programme Agribiodiv'Est.

Ces journées illustrent un engagement local fort pour la restauration des haies champêtres, essentielles à la biodiversité et aux paysages ruraux.

Et des arbres...

Les enfants à la découverte du verger et de la biodiversité

Le 6 novembre à Lembach, le 10 novembre à Wissembourg et le 13 novembre à



Forstheim, la FDC a organisé des animations pédagogiques dédiées à la biodiversité et au verger, réunissant 25 à 40 enfants par groupes répartis en classes de petite, moyenne et grande section. Trois journées placées sous le signe de la nature, de l'observation et de la découverte ludique du vivant.

Au cœur de ces actions, animées par Nicolas Braconnier et Benjamin Ploton (avec l'aide de notre stagiaire Luc), les jeunes ont pu explorer le monde de la faune locale grâce au Mobil'faune. Cet outil interactif leur a permis de comprendre les espèces liées entre elles et de s'initier à la notion de chaîne alimentaire, en observant les relations qui existent entre



les animaux et leur environnement.

Le verger a également occupé une place centrale dans les activités proposées. Les enfants ont découvert le cycle de vie de l'arbre, de la graine jusqu'au fruit, et ont appris à reconnaître les plants de haie, éléments essentiels pour la biodiversité et les refuges naturels de nombreuses espèces.

Pour accompagner ces ateliers, plusieurs supports pédagogiques en plus du Mobil'faune ont été utilisés, le jeu Ekolien "Ton jeu des paires", ainsi que des fiches thématiques sur les vergers, les haies et le cycle de la pomme. Un carnet Ekolien a également permis aux enfants de conserver une trace de leurs découvertes. Ces animations ont offert aux plus jeunes une approche concrète et ludique de la nature, favorisant la sensibilisation à la protection de l'environnement et à l'importance de préserver la biodiversité locale et ce, dès le plus jeune âge.



Sensibilis'haie

Une mobilisation citoyenne pour replanter les haies et restaurer la biodiversité

L'opération Sensibilis'haie, portée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financée par l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du dispositif d'écocontribution, s'impose comme l'un des grands rendez-vous participatifs de la saison hivernale. Destinée exclusivement aux collectivités territoriales, cette initiative vise à encourager la plantation de haies, essentielles au maintien de la biodiversité et à la protection des paysages ruraux comme urbains.

Déployée chaque année de novembre à mars, période propice à la plantation, l'opération mobilise un réseau croissant de communes à travers tout le pays. Sur le terrain, ce sont des citoyens bénévoles qui retroussent leurs manches pour participer à ces chantiers verts. Dans le Bas-Rhin, ce sont 17 kits de 50 mètres qui ont été plantés cette saison.

270 arbres fruitiers plantés cet automne pour nourrir la faune sauvage

Cet automne a été placé sous le signe de la replantation et de la biodiversité. Pas moins de 270 arbres fruitiers ont été mis en terre ces dernières semaines, offrant autant de nouvelles « mangeoires naturelles » destinées à la faune locale. Une action financée par les chasseurs du Bas-Rhin, qui souhaitent ainsi contribuer activement à l'amélioration des habitats et aux ressources alimentaires disponibles pour les espèces sauvages.

Pommiers, poiriers, pruniers ou encore châtaigniers : ces essences locales ont été sélectionnées pour leur capacité à produire des fruits riches et variés tout au long de l'année.

Répartis sur plusieurs communes, ces 270 arbres fruitiers contribueront, dans les années à venir, à enrichir durablement les paysages et à offrir un soutien alimentaire précieux à la faune sauvage, en toutes saisons.



FORMATIONS 2025

BILAN



Comme chaque année, la fédération dresse le bilan des formations dispensées en 2025.

Permis de chasser : une année dense

Au total, **195 candidats ont obtenu leur permis**. Parmi les lauréats, la jeunesse est bien représentée : **84 candidats ont moins de 30 ans, dont 23 ont moins de 20 ans**. Cette année, 41 femmes ont également réussi avec succès l'examen.

À noter : **14 lauréats ont décroché la note maximale de 31/31**. Nous vous invitons à découvrir ceux qui ont accepté de partager leur photo en page 19.

Piègeage et garde-chasse

Les formations de piégeurs ont rassemblé **28 nouveaux participants** lors des deux sessions organisées à Kolbsheim.

Par ailleurs, **17 stagiaires** ont suivi la formation de garde-chasse particulier, en vue de leur assermentation et de leur agrément.

Hygiène de la venaison : un incontournable

Indispensable pour savoir reconnaître une venaison saine, cette formation a réuni **42 nouveaux stagiaires en 2025**. Objectif : acquérir les bons réflexes au moindre doute et garantir une sécurité sanitaire optimale.

Sécurité en battue

L'attestation de formation permettant le port d'une arme dans la traque, destinée aux chefs de traque appelés à servir les animaux blessés, a été délivrée à **47 chasseurs**.

Chasse à l'arc

Toujours aussi attractive, la chasse à l'arc a séduit **38 nouveaux pratiquants** au fil des trois sessions proposées par l'ACABR.

Équivalence du permis de chasse allemand

Bravo aux **20 candidats** qui ont réussi cet examen exigeant, fondé exclusivement sur l'habileté au tir.

Secourisme

Côté premiers secours, **33 chasseurs et traqueurs ont obtenu la certification PSC1**.

Gestion d'association : formation reportée

Faute d'un nombre suffisant de candidats, la formation "Gestion d'association" a été annulée cette année. Elle sera reprogrammée l'an prochain, permettant aux chasseurs et locataires de bénéficier de l'expertise de **Mme Laurence Grisey-Martinez, spécialiste du domaine, accompagnée de Nicolas Braconnier**.

Contacts pour toutes les formations :

Alexandra Dick - 03 88 79 83 81 ou alexandra.dick@chasseurdefrance.com

Elodie Witkowski - 03 88 79 12 77 ou elodie.witkowski@chasseurdefrance.com

Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la FDC www.fdc67.fr en page d'accueil (bouton « Formations (sauf permis) 2026 ») à partir du 10 janvier 2026



FORMATIONS AU PERMIS DE CHASSER 2026

Calendrier Prévisionnel

N°	THÉORIE (1/2 journée - matin ou AM)	PRATIQUE INITIALE* (1/2 journée - matin ou AM)	PRATIQUE COMPLÉMENTAIRE** (1/2 journée - matin ou AM)	EXAMEN (environ 45 minutes)
S1	Jeudi 8 et Vendredi 9 janvier 2026	Mardi 27, Mercredi 28, Jeudi 29 Janvier 2026 Mardi 24, Mercredi 25 et Jeudi 26 février 2026	Mardi 3, Mercredi 4, Jeudi 5 Mars 2026 Mardi 10, Mercredi 11, jeudi 12 Mars 2026	Lundi 16 (AM), Mardi 17, Mercredi 18, Jeudi 19, Vendredi 20 mars 2026
S2	Jeudi 16 et Vendredi 17 avril 2026	Mardi 7, Mercredi 8 et Jeudi 9 avril 2026	Mardi 21, Mercredi 22, Jeudi 23 et Mardi 28 avril 2026	Lundi 4 (AM), Mercredi 6, Jeudi (Matin) 7 mai 2026. Mardi 5 mai 2026 – EPA Semaine 19 – 4 au 7 Mai
S3	Jeudi 16 et Vendredi 17 avril 2026 (Vacances scolaires)	Mardi 19, Mercredi 20 et Jeudi 21 mai 2026	Mardi 26, Mercredi 27, Jeudi 28 mai et Mardi 2 juin 2026	Lundi 15 (AM), Mardi 16, Mercredi 17, Jeudi 18 et Vendredi 19 Juin 2026
S4	Jeudi 4 et Vendredi 5 juin 2026	Mardi 16, Mercredi 17, Jeudi 18 juin 2026 Mardi 23, Mercredi 24, Jeudi 25 juin 2026	Mardi 7, Mercredi 8, Jeudi 9 juillet 2026 Mercredi 15 au Vendredi 17 juillet 2026	Lundi 27 (AM), Mardi 28, Mercredi 29, Jeudi 30, Vendredi (matin) 31 juillet 2026. Lundi 3 (AM), Mardi 4, Mercredi 5, Jeudi 6 ; et Vendredi 7(matin) août 2026
S5	Jeudi 3 et Vendredi 4 septembre 2026	Mardi 22, Mercredi 23, Jeudi 24 Mardi 29 et Mercredi 30 septembre 2026 Jeudi 1 octobre 2026.	Mardi 6, Mercredi 7, Jeudi 8 + Mardi 13 et Mercredi 14 octobre 2026	Lundi 26 Octobre : EPC Mardi 27 Octobre : EPA Mercredi 28 Octobre : EPC Jeudi 29 Octobre (Matin) :EPC
S6	Jeudi 3 et Vendredi 4 septembre 2026	Mardi 10 novembre 2026 Mardi 17 au Vendredi 20 novembre 2026	Mardi 24, Mercredi 25, Jeudi 26 Novembre 2026 Mardi 1 et Mercredi 2 décembre 2026	Lundi 7 (AM), Mardi 8, Mercredi 9, Jeudi 10, Vendredi 11 (matin) décembre 2026.

* toutes les dates de formation pratique «Initiale» seront définies en fonction du nombre de candidats présents à la formation théorique

** toutes les dates de formation pratique «Complémentaire» sont définies en fonction du nombre de candidats admis à passer l'examen



Contact : Amandine Abi-Kenaan - 03 88 79 12 77 ou amandine.ak@chasseurdefrance.com

Dernière minute - Message du laboratoire vétérinaire

Kits Trichine

À partir du 15 janvier 2026, les prélèvements destinés aux analyses trichines devront impérativement être accompagnés du formulaire du L2A dûment complété (version en vigueur disponible sur notre site, www.fdc67.fr dans la rubrique documents et téléchargements). En l'absence de ce document le dossier sera mis en attente jusqu'à régularisation.

Pour rappel :

Une seule demande d'analyses suffit pour plusieurs prélèvements (jusqu'à 5). Pensez à indiquer la date de prélèvement. Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à regrouper les sachets rouges d'un même chasseur (sac poubelle ou de les lier entre eux à l'aide d'un cordon), afin de fluidifier leur enregistrement. Nous vous remercions de votre vigilance et de votre coopération et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.





Soufflenheim

La messe de Saint-Hubert s'est tenue le jeudi 20 novembre 2025 en l'église Saint-Michel de Soufflenheim. Organisée cette année par l'association des chasseurs des « 3S », cette célébration a rencontré un vif succès. Pas moins de 400 personnes y ont assisté, dont un grand nombre de non-chasseurs.

Ce fut l'occasion pour le président Jean-Luc Ries de rappeler le rôle essentiel de la chasse et des chasseurs dans un environnement devenu de plus en plus exigeant. « Face aux changements climatiques d'une part et aux évolutions économiques d'autre part, les chasseurs ont dû s'adapter. La chasse est un art de vivre, une philosophie, souvent héritée en famille et portée par une passion profonde. Être chasseur en 2025, c'est une fierté : c'est s'engager pour la nature et veiller sur un patrimoine inestimable. » Cette cérémonie religieuse fut un véritable moment de partage entre le public, le curé chanoine Piotr Szpejewski, les sonneurs du Rallye Trompes Saint-Laurent de Holtzheim, la chorale Sainte-Cécile, les chasseurs lors de la très belle scène de chasse, ainsi que de nombreuses personnalités.

Une collation a ensuite été servie au centre socio-culturel grâce à la générosité de plusieurs sponsors et de la ville de Soufflenheim. Elle a été chaleureusement appréciée par un public conquis, non sans une certaine émotion pour beaucoup.



LES MESSES DE SAINT HUBERT

Strasbourg :

Une cathédrale comble pour la traditionnelle messe de Saint-Hubert

Le 7 novembre, la cathédrale de Strasbourg a accueilli une foule particulièrement nombreuse venue célébrer la traditionnelle messe de Saint-Hubert, patron des chasseurs. À l'invitation du groupement des louvetiers et de l'ABRCGG, fidèles, passionnés de chasse et simples curieux se sont rassemblés sous les voûtes majestueusement décorées de l'édifice.

Dans son homélie, Mgr Didier Muntzinger a rappelé la portée symbolique de cette célébration, évoquant la figure de Saint Hubert et l'héritage spirituel qu'il représente. Il a souligné que cette messe constitue « un moment privilégié de rencontre, de dialogue et d'amitié entre chasseurs et non-chasseurs »,

insistant sur l'importance du respect mutuel et du lien profond qui unit l'homme à la nature. L'atmosphère solennelle a été rehaussée par les fanfares des Rallye Trompes Saint-Laurent de Holtzheim, du Rallye Trompes Moselle-Sarre de Metz ainsi que de l'ensemble de cornistes de l'ABRCGG. Leurs prestations, vibrantes et parfaitement maîtrisées, ont rythmé la célébration et rempli la nef de leurs sonorités traditionnelles.

Sur le parvis, une scène plus animée mais tout aussi attendue se préparait : de nombreux chiens, accompagnés de leurs maîtres, attendaient patiemment la bénédiction finale. Entre fierté des propriétaires et curiosité des passants, ce moment convivial a prolongé l'esprit de partage qui marque chaque année la fête de Saint-Hubert à Strasbourg.

Oberhoffen sur Moder

Battue de la Saint-Hubert : une journée de chasse sous la pluie au camp militaire d'Oberhoffen sur Moder



Dimanche 30 novembre, malgré une météo exécrable, les chasseurs du camp militaire d'Oberhoffen (Bas-Rhin) se sont retrouvés nombreux pour la traditionnelle battue de la Saint-Hubert. Pas moins de 55 fusils et 17 rabatteurs ont participé à cet événement annuel très attendu.

Dès l'aube, le président de la SCMH, Victor Baltz, a accueilli les participants, saluant la présence du président d'honneur ainsi que des autorités militaires. Une minute de silence, suivie du Auf Wiedersehen joué au cor, a été observée en mémoire de Robert Gori, figure bien connue des chasseurs haguenoviens et père d'un membre de l'association.

Une cérémonie solennelle en l'honneur de Saint Hubert

Après la battue, à 17 h 30, les flambeaux ont brillé autour du tableau sur les branches d'épicéa. Les chasseurs se sont rassemblés devant la chapelle décorée pour l'occasion afin de célébrer leur saint patron. L'aumônier militaire, l'abbé Reugnere-Gueslin, a rejoint les participants pour une cérémonie empreinte de tradition.

M. Baltz a pris la parole pour remercier les autorités présentes et féliciter l'ensemble des chasseurs pour leur discipline. Il a rappelé son attachement personnel à la Saint-Hubert, tradition qu'il a découverte en Moselle, et a évoqué « le grand pouvoir » du Saint, capable d'accompagner les chasseurs dans les moments difficiles comme dans les instants

de grâce cynégétique.

L'aumônier a ensuite lu l'Évangile du premier dimanche de l'Avent puis la vision de Saint Hubert, avant que chants et fanfares ne résonnent. Avant la traditionnelle bénédiction des chiens, les brisées ont été remises, chacune accompagnée de sa sonnerie de cor. La cérémonie s'est achevée sur les honneurs et un Ave Maria solennel.

Tous se sont ensuite retrouvés autour d'un repas convivial, clôturant une journée à la fois éprouvante et profondément ancrée dans les traditions alsaciennes et mosellanes.



Trimbach :

Une tradition solidement ancrée

A Trimbach, la cérémonie religieuse dédiée à Saint Hubert est désormais une tradition bien ancrée. Les habitants du village et des communes voisines s'y retrouvent chaque année pour ce grand moment de partage. Ce 8 novembre, l'église d'une blancheur éclatante



était comble. Une véritable ferveur s'est dégagée tout au long de cette célébration, rythmée par les chants liturgiques en latin et les fanfares des cornistes de l'ABRCGG. Les paroles de l'Abbé Johan Mario Begliuomini : « Les croyants sont les pierres vivantes de l'Église » ont trouvé un écho particulier.

« Chaque chasseur est, lui aussi, une pierre vivante de la chasse, responsable de son éthique aujourd'hui et de sa pérennité demain. »

Nombreux furent les paroissiens rassemblés devant l'église pour la bénédiction des chiens. Plus nombreux encore furent les participants à la formidable soirée qui a suivi.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

La musique était également au cœur de la commémoration de l'Armistice de 1918. L'émotion fut à son comble lorsque les enfants ont entonné l'Hymne européen, suivi de La Marseillaise, reprise en choeur par la foule rassemblée près du monument aux morts.



Schnersheim :

Traditions, musique et devoir de mémoire

A Schnersheim, l'honneur fait à Saint Hubert a inauguré une soirée placée sous le signe des traditions et du souvenir. La musique a occupé une grande place ce lundi 10 novembre. Chants chorals et fanfares ont pleinement contribué à la solennité de la célébration.

Les cornistes de l'ABRCGG, accompagnés de Virginie Mentzer Maillard (professeure de cor au Conservatoire de Mulhouse) et Jean-Christophe Mentzer (soliste à l'OPS) ont interprété les morceaux liturgiques de la cérémonie religieuse. En point d'orgue, un Ave Maria d'une grande intensité a été magistralement interprété par les deux artistes : le solo fut joué une première fois au cor de chasse à tir par Jean-Christophe Mentzer, puis une seconde fois au cor d'harmonie par Virginie Mentzer Maillard. Un moment fort, empreint d'émotion.



Triembach-au-Val :

Foi, musique et convivialité

A Triembach-au-Val, le 14 novembre, c'est en concertation avec le chef de la chorale que les cornistes de l'ABRCGG ont animé la messe célébrant Saint Hubert, organisée par le GGC de l'Ungersberg et du Haut-Koenigsbourg.

La 5e édition de cette cérémonie religieuse en l'église Saint Christophe a rassemblé de nombreux participants qui, à l'issue de la messe, se sont massés sur le parvis de l'église pour la bénédiction des chiens avant de tous se retrouver pour le verre de l'amitié.



Geispolsheim-Village

Une célébration solennelle et conviviale à l'église Sainte-Marguerite

Le samedi 18 octobre, dans le très beau cadre de l'église Sainte-Marguerite de Geispolsheim-Village, les chasseurs et non chasseurs ont été chaleureusement accueillis par le père Paul Aka-Brou pour la traditionnelle messe de Saint Hubert. La cérémonie a été magnifiée par les interventions de la chorale Sainte-Cécile ainsi que par les trompes de chasse du Guirbaden, apportant une dimension musicale particulièrement solennelle à la cérémonie.

Le père Jean-Georges Boeglin concélébrait aux côtés du célébrant principal, assisté du diacre Jean-Marc Keller, également chasseur. À l'issue de l'office, les chasseurs et les fidèles se sont retrouvés à la maison des associations pour partager le traditionnel verre de l'amitié, prolongeant ce moment de convivialité et de recueillement.

Merci à Mmes Dominique Ludwig et Pascale Golfier et MM. Jean-Luc Ries et Victor Baltz pour leur contribution à la rédaction de ces articles.



Un superbe keiler prélevé dans les Vosges du Nord

Le 1er novembre 2025, lors d'une battue organisée dans les Vosges du Nord, Guillaume Schneider a eu la satisfaction de prélever un magnifique keiler sur le domaine de chasse de Hohenfels, situé sur la commune de Dambach.

L'animal, un sanglier mâle adulte en parfaite condition, affichait 152 kg sur pied et 115 kg vidé - un poids remarquable témoignant de la richesse et de la qualité du milieu naturel local.

Cette battue s'est déroulée dans le respect exemplaire des règles de sécurité et des principes de régulation raisonnée de la faune. Grâce à sa précision et à son expérience, le chasseur a su effectuer un tir propre et respectueux, contribuant à la gestion durable des populations de sangliers dans le massif des Vosges du Nord.

Dans une région où la densité des suidés peut occasionner des dégâts agricoles et forestiers, de tels prélèvements s'inscrivent pleinement dans la mission de régulation responsable portée par les chasseurs.

La qualité de ce keiler reflète par ailleurs l'excellent état sanitaire des populations locales, fruit d'un engagement collectif pour la préservation de l'équilibre écologique.

Félicitations à Guillaume Schneider pour ce beau moment de chasse, symbole d'une pratique respectueuse, maîtrisée et essentielle à la bonne gestion de notre faune sauvage.





Résolution jusqu'à 1280x1024

STELLAR 3.0

SX60L 3.0 · SQ50L 3.0 · SQ35L 3.0 · SH35L 3.0

 Rivolier
NATURE




**Salon de
la Chasse
et de la Faune Sauvage**

Du 27 au 30
mars 2026

Parc des Expositions
L'Île l'Aumône - 78200 Mantes-la-Jolie

La passion absolue
de l'art de vivre cynégétique
S'équiper | Partager | Voyager | Rencontrer

www.salondelachasse.com 01 34 78 98 45





Contradictions de la chasse

devant le plan d'éradication du grand gibier ou quand la chasse donne le sentiment de se parjurer

Qui parmi nous connaît le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) et mieux encore ses travaux ?

Sans doute pas grand monde, le chasseur s'intéressant avant tout à son territoire et que trop peu à ce qui se mijote au-delà de la ligne bleue des Vosges. Dommage car soit les bonnes nouvelles, façon de parler, sur le front de la chasse viennent de Bruxelles, soit de Paris, en l'occurrence du Ministère de l'Agriculture, plus exactement d'un service d'experts de l'Administration centrale penché sur le berceau de l'ONF et le futur plan quinquennal 2026-2030 Etat-ONF. Sur la base du constat du plan antérieur qui décrète que la forêt pousse mal et ne se régénère pas assez, la sentence prononcée dans son rapport est brutale, la dent et le ventre des ongulés sont responsables du mauvais état de la forêt et de son empêchement de croître, de ruiner les investissements financiers dans le bois. Le temps est donc venu de sévir, soit de provoquer ce que les conseillers du Ministère de l'agriculture appellent un «choc de régulation» des sangliers-chevreuils-cervidés. En clair, l'heure est à la mise en place de mesures draconiennes non négociables dans les forêts domaniales sur la base de la conquête du Far West américain qui préconisait que «tout Indien mort était un bon indien»...

Biensûr, ce n'est pas ainsi que l'Administration s'exprime, le terme exact est «expérimenter de nouveaux dispositifs»... en l'occurrence :

- Augmenter significativement des prélèvements sur les groupes matriarcaux (biches et faons) durant plusieurs saisons, mesure couplée avec des dispositifs de suivi de la dynamique des populations ;
- Classer temporairement et localement des cerfs ou des chevreuils en espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) par arrêté préfectoral ou suppression temporaire et localisée des plans de chasse ;

- Alléger des sanctions en cas de tir hors quota, par exemple en permettant la réalisation des plans de chasse de façon « glissante » sur 3 ans, à l'instar de ce qui se fait pour le sanglier, facilitation d'obtention de bracelets supplémentaires en cours de saison et des tirs ciblés dans les zones sensibles en phase de renouvellement forestier.
- Développer des circuits de distribution de venaison ;
- Former des chasseurs aux besoins de la forêt,
- Obtention du permis de chasse pour les forestiers...
- Augmenter les planchers et plafonds d'attribution de bracelets pour que les fédérations départementales de chasseurs (FDC) fixent des plans de chasse plus ambitieux et des obligations de résultats pour les bénéficiaires des plans de chasse (article L. 425-5-1 du code de l'environnement). Un bilan national annuel de la mise en œuvre de ces dispositions devra être réalisé ;
- Faire respecter l'interdiction de l'agrainage dans les secteurs sensibles qui sera bien contrôlée (par les agents de l'OFB ou des agents des DDT).
- Faire du rétablissement de l'équilibre forêt-ongulés une priorité appuyée à court terme sur un « choc de régulation des ongulés sauvages » porté par les préfets dans toutes les zones en fort déséquilibre.
- Élaborer un plan d'action global pour inscrire cette régulation dans la durée

«What else», dirait un célèbre acteur américain, si ce n'est rien, circulez, la sentence «à mort» est prononcée, la messe des grands ongulés est dite, de quoi faire sortir de son sommeil éternel Saint Hubert auprès duquel les chasseurs adressent une prière, chaque année en la cathédrale, début novembre au cours d'une messe et qui avec la manière de voir aujourd'hui le grand gibier cause de tous les tourments de l'économie forestière devient hypocrite, du moins contradictoire. Petit rappel de la supplique à saint Hubert :

« Ô Saint Hubert, notre patron et protecteur, Toi qui as reçu la grâce de la conversion lors de la chasse, et qui as trouvé en Dieu la paix et la lumière, Veille sur nous en cette journée où nous pénétrons les bois et les champs. Accorde-nous le respect de la création et le souci de protéger la nature et les animaux. Garde nous de toute imprudence et de tout excès, afin que notre chasse soit juste et responsable. Fais que nous chassions avec humilité, dans le respect de la vie que Dieu a créée, et avec gratitude pour les bienfaits de la nature. Donne-nous un cœur plein de reconnaissance pour ce que nous recevons de la terre. Que notre esprit reste toujours calme et maître de lui-même et que la joie de la chasse ne nous éloigne jamais de l'amour du prochain et du respect de la création. Protège-nous des dangers et ramène-nous sains et saufs auprès de nos familles. Saint Hubert, intercède pour nous auprès du Seigneur pour qu'il nous accorde sa bénédiction en ce jour. Amen»

Vraiment Amen ou plutôt Saint Pierre, sors de nos corps, nous, qui comme toi, sommes capables, faufileés en la cathédrale par manque de courage de renier notre foi en une chasse de passion avec de profondes valeurs. Pas sûr qu'un coq se lèvera non plus quelque part pour chanter deux fois et conduire l'ONF au repentir et à la résurrection de la chasse ! Si la chasse et ses chasseurs étaient conséquents, la moindre des choses aurait été de déchirer les invitations aux messes de Saint Hubert, de les boycotter, de ne pas les financer et de faire connaître les raisons au grand public. On ne peut être ostentatoirement fier d'être chasseur avec des principes et des valeurs et à la fois le bourreau d'une chasse défendable. Si une imploration face public n'est qu'un alignement de mots, une occasion annuelle de se rassembler comme pour un verre de l'amitié, alors on se vend au folklore, on s'inscrit tout juste dans ce que les journalistes appellent un marronnier, resserré chaque année au même moment avec les mêmes images, mais pas dans la foi en des convictions (qui je sais remplissent les cimetières !)

Les mots ont un sens, à défaut on va dans le bla-bla-bla. Un discours, un écrit ne peut non plus être mensonger, sauf à être démagogue ou politique (les deux allant souvent de pair). Un engagement traduit un choix actif et responsable, l'erreur est de le mêler au «en même temps». Dans ce sens, c'est peut-être

l'erreur faite aussi par la charte de l'ANCGG qui se veut consensuelle ce qui aujourd'hui la piège. Pour elle le grand gibier constitue « un admirable patrimoine naturel » à sauvegarder et doit être maintenu aussi abondant que possible, mais d'ajouter que la chasse « doit également veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la pérennité de la forêt et à ce que les légitimes intérêts des agriculteurs et des sylviculteurs ne soient pas lésés ». Sur le papier, on est sans doute dans l'esprit de François Sommer qui a conduit à la notion de reconstitution d'un patrimoine d'ongulés partout en France, mais dans la réalité d'aujourd'hui, la charte fait « bisounours » et ne peut que plaire ou faire sourire d'aise l'Administration.

Aujourd'hui deux chasses s'opposent, la chasse/passion et la chasse/gestion. Pour l'Administration, c'est clair, direct avec un poids des mots recherchés, sans place au «en même temps». Forcément, sauf à être opportuniste ou viandard, nous sommes heurtés frontalement, lorsqu'on nous demande de nous renier, qu'on nous fait comprendre que nous chassons mal, que cervidés et chevreuils sont à traiter en ESOD, que la femelle suétée est à tirer avant le faon, à l'exemple de ce qui s'est pratiqué l'an dernier à La Petite Pierre et se poursuit. Nous restons et nous sommes, du moins encore un certain nombre d'entre nous, dans la chasse/instinct et non dans la chasse/destruction. Nos anciens ont chassé sans avoir jamais entendu parler d'obligation d'équilibre agro-sylvo-cynégétique, de quotas, ils savaient ce qu'il fallait faire. Ce sont nos dérives, l'argent qui nous ont mis dans la misère avec l'obligation maintenant d'atteindre rapidement des «plus bas» à travers un ordre de tuer, à défaut d'autres le feront à notre place. Alors l'invocation à saint Hubert... Nous sommes cernés, enfermés par ce qu'on appelle le «système» qui mieux que nous sait résoudre les problèmes, en l'occurrence celui de la forêt. Le drame de tout système, qu'il soit politique, social, religieux, vous et moi ne comptions pas, c'est l'autorité, le pouvoir qui prédominent et sacrifient donc le chasseur gestionnaire et sa faune. En matière de responsabilité civile, c'est celui qui casse, qui paye, nous avons, selon le système, cassé la forêt, donc nous allons payer. Dans les Infos'Chasse n°109 et 110, j'ai essayé d'avancer une argumentation différente sur le mal de la forêt et les causes qui mettent le gibier au pilori, mais «vous et moi» ne comptions pas, le système dit «coupe, bébé, coupe et ne veut entendre chanter, nous sommes le cerf, le chêne, l'oiseau»... et c'est ainsi que ça se passera, puisque nous avons fini par tout accepter et tout approuver. Amen.

Maintenant que faire, quelles réponses apporter au «choc de régulation» voulu par l'Etat et à appliquer par l'ONF? Sur un plan local, venir en masse aux messes de Saint Hubert programmées à partir d'octobre mais en restant à l'extérieur des églises ou sur le parvis de la cathédrale de Strasbourg aurait été, à mon sens, une bonne occasion de sensibiliser



Image générée par l'IA

en un coup, médias et grand public à la volonté de l'Administration de gérer à l'avenir les forêts domaniales sans grand gibier. De plus, la messe de la Saint Hubert est organisée par les lieutenants de louveterie, soit le bras armé du Préfet chargé des contrôles. Sur un plan plus général, ce qu'on peut lire le plus souvent sur les réseaux sociaux en réaction au «choc de régulation», c'est de faire une année blanche, soit pas de tir des ongulés pendant un an. Abandonner les lots de chasse serait, à mon sens, plus marquant, surtout en ne pas les relouant. Quant à l'option pétition qui a envie de le faire ou est suffisamment légitime ou reconnu sur un plan national ? N'est pas Brigitte Bardot qui veut !

Une chose est sûre la chasse n'est pas au rendez-vous, pourtant accepter sera sauter et l'aiguille de l'horloge de la pérennité de la chasse est sur le point de sonner minuit. En trouvant toujours une excuse pour ne pas se mettre en face, peut-être actuellement la finalisation du nouveau Schéma Cynégétique, on finit par oublier que la destinée du mouton est de se faire tondre !

Quant à moi, je m'interroge plus que jamais sur la pertinence d'écrire des articles, j'ai le sentiment, comme du temps de ma bataille contre la gestion financière des dégâts de sangliers par le FIDS 67, d'être comme il m'a été dit, juste «un clown», même si d'autres considèrent ma plume comme l'expression d'une opinion qui dit tout haut, ce que beaucoup pensent tout bas. C'est ce qu'on appelle le blues du blogueur

Mais chaque jour est un autre jour, chaque nouvelle année apporte aussi son lot de bonnes surprises, alors en cette fin d'année, de fêtes et de joie, on va laisser de côté les mauvaises et croire qu'en 2026, la chasse, le pays, le monde iront mieux. Soyons optimistes pour l'année à venir, une expression française dit que « le pire n'est jamais certain », tout comme Gabriel Garcia Marquez rappelle dans une de ses pensées qu'« il y a toujours un lendemain et que la vie nous donne une autre opportunité de faire les choses bien ».

Que 2026 apporte à tous bonheur, santé, qu'elle continue, dans l'esprit de Saint Hubert, de soutenir notre plaisir de chasser, et nous accorde de pouvoir passer ensemble encore de bons moments de convivialité.

Léon Rapinat



L'archéozoologie, pour connaître la faune de jadis

Entretien avec Aurélie Guidez, archéozoologue, chargée d'identifier la faune dans les fouilles archéologiques en Alsace

Aurélie Guidez, vous travaillez à Archéologie Alsace, pouvez-vous nous présenter cette structure ? Où intervenez-vous, pourquoi ?

Archéologie Alsace est un établissement public, acteur majeur de l'archéologie territoriale. Le service assure une chaîne opératoire archéologique complète : conseil aux aménageurs, recherches de terrain et exploitation des résultats, restauration et conservation des objets et vestiges, actions de valorisation et de médiation culturelle. L'établissement a développé des compétences chronologiques et thématiques multiples ; son équipe compte aujourd'hui une cinquantaine d'agents et plus de vingt métiers autour de l'archéologie. Archéologie Alsace intervient sur tout le territoire alsacien et, depuis sa

création en 2006, plus d'un millier d'opérations archéologiques ont été menées : diagnostics, fouilles préventives et programmées.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est l'archéozoologie ?

L'archéozoologie est une des disciplines de l'archéologie qui concerne l'étude des vestiges animaux découverts en contexte archéologique. Elle permet d'identifier les restes des animaux présents en un lieu donné lors des périodes anciennes. L'objectif de la discipline est la restitution des relations qui ont pu exister entre les groupes humains et les espèces animales, relations qui peuvent être très diverses car la présence de restes osseux sur un site peut être liée à différentes activités :

élevage, charognage, chasse ou pêche....

Quelle est votre formation ?

Après mon baccalauréat scientifique, je me suis orientée vers des études de médecine. Mais dès la première année j'ai réalisé que l'ambiance de compétition qui régnait dans les immenses amphithéâtres de cours magistraux ne me convenait pas. Je me suis donc réorientée vers des études d'archéologie, entrant en première année de licence à l'Université Marc Bloch (aujourd'hui Université de Strasbourg). Alors que l'histoire « scolaire » n'était pas dans mes disciplines de prédilections, je me suis découvert un profond intérêt pour l'étude des périodes anciennes. Après ma licence, j'ai poursuivi en master d'archéoanthropologie

(étude des vestiges humains découverts en contextes archéologiques) puis en thèse de préhistoire, spécialité archéozoologie. J'ai obtenu mon doctorat en 2018 et ai intégré l'équipe d'Archéologie Alsace la même année. J'ai pu y perfectionner ma formation auprès de mon prédécesseur et estimé collègue, Olivier Putelat.

Comment peut-on identifier les restes d'animaux ?

En s'appuyant sur les principes de l'anatomie comparée formulés au début du XIXe siècle par Georges Cuvier, on peut résituer un os archéologique, même très fragmenté, dans le squelette dont il provient. Cette première étape est la détermination anatomique : on détermine s'il s'agit d'un fémur, d'un humérus,

dans la région livrent donc des restes osseux, en quantité variable. Ces dernières années, de nombreux sites de différentes chronologies ont vu le jour à la faveur des opérations préventives liées à l'aménagement du contournement ouest de Strasbourg. J'ai personnellement pu étudier la faune provenant de plusieurs de ces sites, notamment à Eckwersheim, Pfettisheim, Dingsheim-Stutzheim-Offenheim ou encore Ernolsheim-Bruche. Des habitats de différentes époques, du Néolithique au Moyen Âge, y ont été découverts. S'ils ont livré en grande majorité des ossements d'animaux domestiques, des restes d'animaux sauvages ont aussi été identifiés, par exemple, dans des fonds de cabane médiévaux à Pfettisheim (cerf, perche, cyprinidés) ou à Ernolsheim-Bruche dans des fosses néolithiques (aurochs, cerf, chevreuil, sanglier).

Avez-vous trouvé des espèces jadis présentes en Alsace et insolites à nos yeux ?

La découverte de restes d'aurochs, comme à Ernolsheim-Bruche, est toujours fascinante, cette espèce ayant aujourd'hui complètement disparu. D'autres espèces peuvent nous paraître incongrues, surtout en contexte domestique. J'ai ainsi pu identifier quelques restes d'ours (humérus, côtes et fémur) dans une fosse datée de la fin du Néolithique à Ensisheim, et les traces observées sur une partie de ces vestiges semblent indiquer que l'animal dont ils proviennent a pu être consommé.

Trouve-t-on aussi des restes de petit gibier ? de poissons ?

En effet, on peut aussi trouver des restes de petits gibiers, tels que le renard, les mustélidés ou même le chat sauvage, qui sont souvent chassés pour leur peau. Les os de poissons sont aussi relativement bien conservés, et on peut retrouver des vertèbres, des os du crâne, des côtes (les arêtes), et même des écailles.

Merci pour cet éclairage très intéressant et « Weidmannheil » pour de nouvelles trouvailles dans le sous-sol alsacien.

Philippe Jéhin



d'un petit os de la main, etc. On peut ensuite très souvent préciser à quelle espèce appartenait son propriétaire. C'est la détermination spécifique : s'agit-il d'un os de bœuf, de mouton, de lapin, de poule... ? Lorsque c'est nécessaire, l'archéozoologue s'aide pour cela de différents outils : atlas papier ou numérique, collections de comparaisons, etc. Archéologie Alsace dispose depuis quelques années d'une ostéothèque, c'est-à-dire une collection de comparaison ostéologique, regroupant les os des principales espèces de mammifères et d'oiseaux que nous sommes susceptibles de retrouver sur les sites archéologiques que nous étudions. Lorsqu'un fragment d'os est trop petit ou trop lacunaire pour être identifié avec certitude au premier coup d'œil, nous comparons sa morphologie avec ceux de la collection de référence pour affiner sa détermination.

Sur quels chantiers alsaciens avez-vous travaillé ? Contiennent-ils des restes de gibier ? Lesquels ? de quelles époques ?

Contrairement à d'autres régions françaises, la composition du sol alsacien permet très souvent une bonne conservation des vestiges osseux. La majorité des sites archéologiques fouillés





« J'aime La Nature Propre »

Nouvelle édition mars 2026

La France s'apprête à vivre, les 6, 7 et 8 mars 2026, la 6ème édition de « J'aime la Nature Propre » (JLN), une grande opération nationale de ramassage des déchets en milieu naturel.

Portée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) via l'écocontribution, cette initiative vise à mobiliser citoyens et acteurs locaux autour d'un même objectif : nettoyer et préserver les espaces naturels.

Durant tout le week-end, notre Fédération, avec l'aide des GGC volontaires, organisera des points de collecte dans de nombreuses communes, afin de fédérer un maximum de volontaires. Au-delà de l'enjeu environnemental, l'opération entend aussi renforcer le dialogue entre les usagers de la nature, et encourager un meilleur vivre-ensemble dans les territoires ruraux.

Ouverte à tous, l'opération invite chacun à s'engager selon ses disponibilités : participer comme bénévole sur un site de ramassage ou proposer soi-même un lieu de collecte. Entreprises, écoles, associations et collectivités sont également appelées à se joindre au mouvement.

Intéressé pour organiser et animer un point de collecte ou tout simplement pour participer ?

Contactez Chloé Marion :
service.civique@chasseurdefrance.com

L'opération en chiffres

Au niveau national, en 2025, près de 150 000 personnes ont participé, dont 44 000 enfants. 17 000 m³ de déchets ont été récoltés sur les 3 400 points de collecte.

#JLN

J'
LA NATURE
PROPRE

du 6 au 8 Mars 2026

Faites la chasse aux déchets !

Retrouvez les départements participants sur : jaimelanaturepropre.fr

Nos partenaires

Financé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OFB

Office National des Forêts

FFCO

Course d'Orientation Réfexion Française

GESTES PROPRES

NETPARTAGE

Fédération Nationale des Chasseurs

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception Cassiopée Graphisme RCS de Bobigny 789 493 780 - photo Dominique Gest



Exemple de mare à Woerth

Création de mares

Dans le cadre du programme Agribiodiv'Est, la FDC 67 s'est engagée dans la création d'une quarantaine de mares. Ces aménagements écologiques jouent un rôle essentiel en offrant des points d'eau indispensables à la faune sauvage.

Au-delà de cette fonction, ils constituent de véritables réservoirs de vie, favorisant le développement d'une riche biodiversité locale. Insectes, amphibiens et de nombreuses autres espèces trouvent dans ces mares des habitats propices à leur reproduction et à leur survie, contribuant ainsi au maintien des équilibres naturels.

L'ARMURERIE DE LA VALLEE



NATURA VALLEE
SPORTS, LOISIRS & CHASSE

**Vous souhaitez une très belle année 2026
Les bonnes résolutions !**

En janvier,
de soldes renversantes à des prix épata
vous profitez !

*du 07/01/26 au 03/02/26 dans la limite des stocks disponibles

LINK-MICRO-LTE 129€*
au lieu de 255€

SPYPOINT

LM2 135€*
au lieu de 269€

En février, vos armes vous viendrez faire nettoyer et réviser

Forfait nettoyage complet
à partir de 65 €

En mars, la nouvelle saison vous préparerez et votre équipement thermique ferez contrôler

Forfait ciblage/calibrage
45 €

OUVERT du Mardi au Vendredi 9h-12h/14h-19h et le Samedi 9h-12h/14h-17h.

NATURA VALLEE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 12 08 90 ~ Mail : naturavallée@orange.fr

www.naturavallée.com



Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier

Siège social : 1 BOULEVARD DE LA LIBERATION 67500 HAGUENAU

BREVET GRAND GIBIER 2026

Nous vous invitons pour notre séance d'informations concernant le Brevet:
le mercredi 11 février à 18h30 à la FDC67.

Programme du Brevet Grand Gibier 2026			
Date	Horaire	Type	Lieu
mercredi 11 février 2026	18H30	Présentation Brevet	FDC67
samedi 28 février 2026	8h00-12h00	gibiers de montagne chevreuil	FDC67
samedi 7 mars 2026	8h00-12H00	cerf sanglier	FDC67
samedi 14 mars 2026	8h00-12H00	Tir Fondamentaux 1 ^{re} Séance	Stand APTO
samedi 21 mars 2026	8h00-12H00	pathologie règlementation	FDC67
samedi 28 mars 2026	8h00-12H00	Tir 2 ^{ème} Séance	Stand APTO
samedi 11 avril 2026	8h00-12H00	Tir 3 ^{ème} Séance	Stand APTO
samedi 18 avril 2026	8h00-12H00	armes balistique	FDC67
samedi 25 avril 2026	8h00-12H00	Epreuve Tir BGG	Stand APTO
samedi 23 mai 2026	8h00-12H00	Cours Sylviculture	La Petite Pierre
samedi 30 mai 2026	8h00-12H00	Brevet blanc	FDC 67
samedi 6 juin 2026	8H 13h	Epreuve théorique - BGG Banquet rituel	Restaurant de la Gare, Avoisheim

Contacts:

Pierre-Joseph Krebs

Pierre-Joseph.
krebs@abrcgg.fr

06.84.07.84.19

Nicolas Rampal

nicolas.
rampal@abrcgg.fr

06.27.62.85.95

Retrouvez nous sur www.abrcgg.fr, sur facebook et instagram



Challenge National Chasseurs de France 67/68 : une édition réussie à Geispolsheim

Le 12 octobre 2025, le terrain de Geispolsheim a accueilli le Challenge National Chasseurs de France pour les départements 67 et 68.

Dix duos chasseurs-chiens étaient engagés pour cette journée, dont deux venus du Haut-Rhin.

L'épreuve s'est déroulée sous l'œil attentif d'un jury composé de Michel Eber, Romain Weinum, Gilbert Titeux, Alain Vangelisti et Cédric Cuny. Les concurrents ont enchaîné les passages dans une ambiance sportive et conviviale, mettant en valeur le travail des chiens de chasse autant que le savoir-faire des participants.

Les résultats du Challenge :

- Chasseur 67 : Stéphane Reisser avec Victor
 - Chasseur 68 : Vincent Gissler avec Vicky
 - Trialisant 67 : Lionel Reisser avec Raphia
 - Trialisant 68 : Ludovic Gonzalez avec Scott
- À l'issue des épreuves, les participants et les organisateurs se sont retrouvés autour d'un repas servi au Vieux Couvent de Bischoffsheim, où un traditionnel bâckeooffe a été partagé dans la bonne humeur.

À noter également la belle performance de Lionel Reisser, vainqueur du Challenge régional à Gircourt-les-Vieville (Vosges). Grâce à ce succès, il décroche sa qualification pour le Challenge National dans sa catégorie, saluée comme une véritable fierté pour la délégation du Bas-Rhin. Une édition marquée par la camaraderie, la qualité du travail cynégétique et un beau palmarès pour les chasseurs alsaciens.





Méritants 2025

En 2025, 14 candidats au permis de chasser ont obtenu la note maximale de 31/31.

Nous les félicitons chaleureusement et vous en présentons quelques-uns !



Bernhard KLOO



Brice LABROC



Charlotte STOCK



Marc WOLFF



Samuel WEIGEL



Sonny PETIT



Yann SPIELMANN



Nicolas PFLERGER

Projet « FaunObs » : une tour d'observation au service de l'éducation à la nature

La FDC 67 a récemment engagé, via le dispositif d'écocontribution, la réalisation d'une tour d'observation sur son site. Ce nouvel équipement vise à renforcer les actions d'éducation à l'environnement et à la biodiversité menées par la fédération. La FDC 67 participe annuellement à une dizaine de manifestations ou accueille des groupes (péri scolaires à l'invitation de collectivités et de partenaires institutionnels.

Ce projet se concentre sur l'aménagement d'une plateforme d'accueil et d'observation en structure bois, accompagnée de formes destinées à exercer le regard des visiteurs.

Implantée au cœur du site, la plateforme d'observation, qui culmine à 12 mètres de hauteur plancher est conçue pour accueillir jusqu'à 20 personnes.

À terme, la création et la structuration de sentiers pédagogiques ainsi que l'aménagement de petits biotopes éducatifs, pourraient renforcer davantage l'immersion du public au cœur de la biodiversité locale.

Nous aurons encore l'occasion de vous en reparler...





Point sur le réseau SAGIR

SAGIR est un réseau de surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres en France, en particulier des espèces dont la chasse est autorisée. Ses principaux objectifs sont de détecter précocement l'apparition de maladies nouvelles pour la faune sauvage et de caractériser dans le temps et dans l'espace les maladies des oiseaux et des mammifères sauvages à enjeu pour la santé des populations.

Pour le 1er semestre 2025 :

Le réseau SAGIR a pris en charge pour analyse 13 animaux trouvés morts.

- 9 chevreuils : 1 présentant 2 perforations par balle (Wisches), 1 atteint de pneumonie + parasitisme gastrique + strongylose (Wisches), 1 haemonchose digestive + strongylose (Geudertheim), 1 avec pneumonie + haemonchose + strongylose (Langensoultzbach), 2 avec parasitisme digestif et pneumonie, 1 pneumonie + haemonchose gastrique (Zinswiller et Hunspach), 1 parasitisme pulmonaire (Herrlisheim) et 1 victime de préation à proximité des habitations (Ettendorf)
- Des canards colverts dont la cause de la mort n'a pu être déterminée (Sélestat)
- 1 lièvre présentant des lésions évoquant l'EBHS + tularémie (Wittersheim)
- 2 sangliers : 1 congestion rénale + pneumonie + parasitisme gastrique (Heiligenberg), 1 avec parasitisme gastrique et infection respiratoire (Brumath)

ESPAGNE

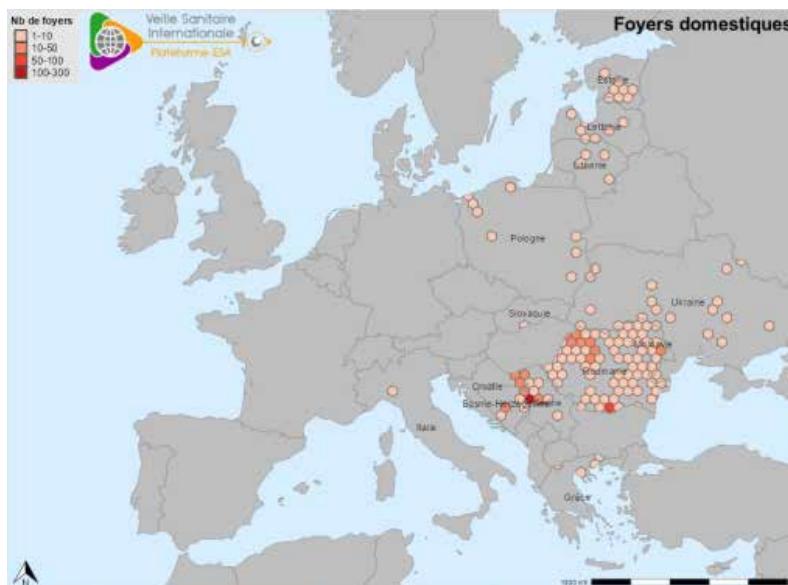
Deux cas de peste porcine africaine détectés près de Barcelone

Les autorités vétérinaires espagnoles ont confirmé la présence de deux cas de peste porcine africaine (PPA) sur le territoire, le 28 novembre 2025. Le virus a été identifié chez deux sangliers retrouvés morts le 26 novembre aux environs de Barcelone. Les carcasses, distantes d'environ un kilomètre, ont été découvertes à 94 km de la frontière française. Il s'agit de la première détection de la PPA en Espagne depuis 1994, année de l'éradication du génotype I après plus de trois décennies de lutte.

Face à cette réapparition, les autorités ont activé le protocole de gestion prévu :

délimitation d'une zone infectée, recherche active et élimination sous contrôle officiel des carcasses de sangliers, interdiction de la chasse afin d'éviter la dispersion des animaux, restrictions d'activités non essentielles en milieu naturel, renforcement de la surveillance sanitaire et de la biosécurité dans les élevages porcins, ainsi que des visites officielles dans les exploitations.

En 2025, les cas les plus proches du territoire français avaient été signalés en Allemagne et en Italie, respectivement à 70 et 55 kilomètres de la frontière.



Les chasseurs tous concernés

La FNC a édité une plaquette Biosécurité que vous pouvez télécharger sur notre site <http://fdc67.fr> dans la rubrique « Documents et téléchargements ».

Contact SAGIR :

SAGIR OFB

Guillaume Dutt : 06 17 11 41 47
Astreinte OFB : 06 07 69 91 31*

SAGIR FDC67

Romain Weinum : 06 86 80 24 85

*Après 18h laissez un message

Densité des foyers domestiques (haut) et des cas en faune sauvage (bas) de PPA en Europe détectés entre le 01/01/2025 et le 30/11/2025

INFLUENZA AVIAIRE

Quatre nouveaux foyers détectés en France

Entre le 10 et le 14 octobre 2025, quatre foyers domestiques d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont été identifiés en Vendée, en Seine-Maritime, en Loire-Atlantique et en Charente-Maritime. Le foyer détecté en Loire-Atlantique concerne un élevage de dindes, a précisé l'administration sanitaire.

Ces nouvelles détections surviennent quelques jours seulement après l'apparition du premier foyer de la saison, le 6 octobre 2025, dans le Pas-de-Calais, où le virus avait été confirmé dans un élevage de gibier.

Parallèlement, dix cas d'oiseaux sauvages contaminés avaient déjà été recensés depuis le début de la saison sur le territoire métropolitain. Ces cas étaient répartis dans plusieurs départements de Bretagne, des Pays de la Loire, de Nouvelle-Aquitaine et, plus récemment, en Bourgogne-Franche-Comté, témoignant d'une circulation active du virus dans la faune sauvage.

Le Bas-Rhin placé sous surveillance renforcée

Extrêmement contagieux et particulièrement dangereux pour les oiseaux, le virus persiste notamment dans les fientes et les eaux stagnantes contaminées. Depuis le 22 octobre, plusieurs cadavres d'oiseaux sauvages infectés ont été découverts dans de nombreuses communes du Bas-Rhin, parmi lesquelles Avolsheim, Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden, Muttersholtz, Huttendorf, Voellerdingen et Ingolsheim.

Le 4 novembre 2025, deux paons du parc Friedel, à Illkirch-Graffenstaden, ont été testés positifs, constituant le premier cas de l'année touchant des oiseaux captifs dans le département. En conséquence, l'accès au parc a été suspendu dès le 5 novembre. La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a ensuite procédé à l'abattage préventif des oiseaux du parc, conformément à la réglementation sanitaire en vigueur.

Un niveau de risque porté à « élevé » depuis octobre

Le 22 octobre 2025, face à la progression du virus, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté

alimentaire a relevé le niveau de risque IAHP de « modéré » à « élevé ».

Ce classement entraîne l'application immédiate de mesures strictes de prévention et de biosécurité sur l'ensemble du territoire national.

Recommandations au public

Les autorités appellent la population à la vigilance. Il est fortement recommandé de ne pas approcher ni nourrir les oiseaux sauvages, et d'éviter les zones humides — étangs, mares, rivières — où les oiseaux peuvent stationner, même lorsqu'ils semblent absents. Le virus peut en effet subsister dans les fientes et les sols contaminés.

Il est également rappelé qu'il est strictement interdit de ramasser ou de transporter des oiseaux sauvages, vivants ou morts, quelle que soit la période.

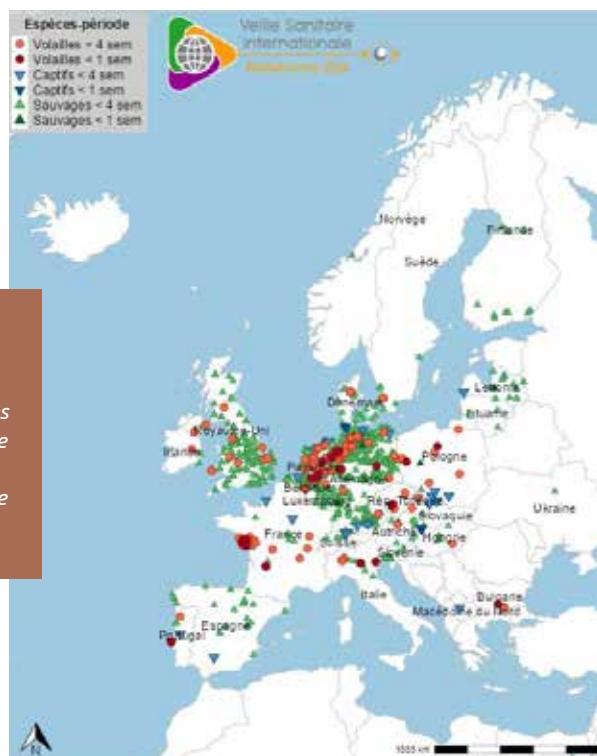
Toute découverte de cadavres d'oiseaux morts sans cause apparente doit être signalée sans délai à l'antenne départementale de l'Office français de la biodiversité (OFB), au 06 07 69 91 31 ou par courriel à sd67@ofb.gouv.fr en précisant le lieu de découverte.

Rappel :

Aucun risque pour la consommation de produits avicoles, la consommation de viande de volaille, de foie gras, d'œufs ou de tout autre produit issu de volailles ne présente aucun risque de transmission du virus IAHP à l'homme.

Source : DDT 67

Localisation des cas et foyers d'IAHP dans l'avifaune sauvage (triangles verts), chez les oiseaux captifs (triangles bleus) et chez les volailles (ronds rouges), en Europe détectés dans le mois (quatre semaines glissantes) et la semaine précédant le 30/11/2025



MALADIE D'AUJESZKY

Le virus circule activement chez le sanglier

Cette maladie, appelée également pseudo rage, car elle présente les mêmes symptômes, est particulièrement virulente et malheureusement toujours mortelle pour le chien. La FNC a publié une plaquette (disponible sur notre site <http://fdc67.fr> dans la rubrique Documents et téléchargements) listant l'ensemble des précautions à prendre lors des chasses pour protéger vos chiens. Nous rappelons qu'à l'heure actuelle, il n'existe aucun vaccin pour les chiens. Soyez vigilants et prudents...



Après le départ d'Augustin et d'Émilie, nos deux services civiques, et de Pierre-Yves Ulan, technicien cynégétique, la FDC accueille de nouveaux visages. Chloé Marion a déjà rejoint l'équipe en service civique et sera très bientôt rejointe par Luc. De leur côté, Benjamin Ploton et Timothé Petot ont pris place au côté de Claire, où ils travaillent (entre autres) sur les dossiers Natura 2000.

Nous leur souhaitons la bienvenue !



Chloé Marion

À 23 ans, Chloé a entamé en octobre 2025 un service civique au sein de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin. Elle y contribue activement à l'amélioration des connaissances sur la faune sauvage et les milieux naturels. Parmi ses principales missions figurent le pilotage de l'opération « J'aime la Nature Propre », l'élaboration de plans de gestion pour les sites du FARB. Elle participe également à des chantiers de terrain, tels que la plantation de haies ou de vergers et la création de mares, et y apporte un appui administratif.

Impliquée dans le suivi écologique de plusieurs sites de compensation, Chloé développe en parallèle des projets pédagogiques consacrés à la nature, à l'agroécologie et à l'écologie, qu'elle décline notamment sous forme d'animations scolaires.

Originaire de Nancy, Chloé vient d'obtenir un Master en géographie, aménagement, environnement et développement, parcours Territoire, patrimoine, environnement. Passionnée par les enjeux liés à la biodiversité, Chloé ambitionne de se spécialiser dans la préservation des milieux naturels présents sur les emprises militaires. Son cursus étant plutôt généraliste, elle a choisi de s'engager en service civique afin de renforcer son expérience de terrain et d'affiner ses compétences écologiques.

En dehors de son engagement professionnel, Chloé cultive un goût prononcé pour le sport : planche à voile, vélo, musculation et course à pied rythment son temps libre.



Benjamin Ploton

Breton originaire de Lorient, Benjamin Ploton, 28 ans, a toujours cultivé un lien étroit avec la nature, même s'il se définit plus volontiers pêcheur que chasseur. Après une licence en Sciences de la Terre et de l'Environnement, suivie d'un master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) il a débuté sa carrière comme enseignant remplaçant au collège Carlo Acutis d'Hennebont. Il a ensuite rejoint la MFR (Maison familiale et rurale) de Plérin en tant que formateur en sciences et environnement.

S'il a apprécié transmettre et accompagner les jeunes, Benjamin a rapidement ressenti l'appel du terrain. Quitter les salles de classe, retrouver un contact direct avec les milieux naturels et agir concrètement pour leur gestion sont devenus des besoins essentiels. Ce désir d'action l'a conduit jusqu'en Alsace, où il a pu renouer avec ce qui le passionne profondément : travailler en extérieur, observer, comprendre et protéger.

Sportif, il a également été handballeur en Pré-Nationale et, chaque été, il change complètement d'univers en devenant sauveteur et chef de poste de secours sur les plages bretonnes.

Aujourd'hui, Benjamin met son énergie, sa curiosité et son envie de bien faire au service des territoires et de leur biodiversité, avec la motivation intacte de contribuer à leur préservation.



Timothé Petot

À 21 ans, Timothé Petot incarne une nouvelle génération de professionnels engagés pour la protection de la nature. Parisien, il est aujourd'hui en passe d'être adopté par l'Alsace, même s'il lui faudra encore un peu de temps avant de prononcer correctement le nom de toutes les communes.

Passionné par la nature depuis son plus jeune âge, Timothé a tout naturellement orienté son parcours vers les métiers de l'environnement et plus particulièrement vers la protection de la biodiversité. Il débute ainsi sa formation par un BTS Agricole Gestion et Protection de la Nature, avant de poursuivre avec une troisième année de spécialisation au sein d'un Bachelor Écologie, Biodiversité et Gestion des Espaces Naturels.

Dans le cadre de cette formation, il a réalisé un stage à la Région Grand Est, au sein de l'équipe Natura 2000. Une expérience déterminante, durant laquelle il a participé à des missions directement liées à la préservation de la biodiversité. Ce travail de terrain et de coordination a conforté son envie de poursuivre dans cette thématique, et ce, en Alsace, où un projet sportif personnel l'incite à s'installer durablement.

Depuis septembre, Timothé a intégré un Master en Management, Ingénierie et Droit de l'Environnement, une formation en alternance, avec une spécialisation Biodiversité qu'il suivra en deuxième année. Grâce à un partenariat avec la Région Grand Est, il effectue son alternance à la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin, où il occupe le poste d'apprenti animateur Natura 2000 pour le site Rhin Ried Bruch, sur les milieux forestiers.

Ses missions sont variées et concrètes : réalisation d'études naturalistes, mobilisation des acteurs du territoire et contractualisation de parcelles en faveur de la protection des milieux et des espèces d'intérêt. Un engagement quotidien au service de la biodiversité locale, qui confirme son choix de carrière. Et ce n'est qu'un début : Timothé promet d'en dire bientôt davantage sur le dispositif Natura 2000 et ses enjeux pour les territoires.



Fermeture de la FDC 67 entre Noël et Nouvel an :

Les bureaux de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin **seront fermés à partir du mercredi 24 décembre 2025 à 12h avec une réouverture au public le mardi 6 janvier 2026 à 10h.** Pensez à prendre quelques précautions (kits trichine) et vérifications (validations de permis) pour passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Frimas d'hiver :

En cas de verglas ou de neige abondante et persistante, l'accès à l'Espace Chasse et Nature pourrait être difficile. **Merci de vérifier par téléphone l'ouverture de la FDC 67 au 03 88 79 12 77**

Trichine :

Le ramassage des kits trichine se fera comme d'habitude les lundis et dans les mêmes conditions.

Rappel : Prière de bien vouloir remplir correctement les fiches et regrouper tous les prélèvements d'une même battue dans un grand sachet. Assurez-vous que votre stock de kits trichine soit suffisant jusqu'à notre retour le 6 janvier 2026.

Prenez connaissance du message du laboratoire vétérinaire en page 7

DÉCLARATIONS :

- Saisie en ligne et validation de TOUS vos prélèvements sur www.cyneportail.fr, faute de quoi les bracelets chevreuils et/ou cerfs ne vous seront pas délivrés.
- Pour ceux qui ont demandé un Carnet de Prélèvement Bécasse en version papier, pensez à le retourner à la FDC dès la fermeture de l'espèce, même si aucun prélèvement n'a été effectué.
- Demande en ligne de destruction des ESOD selon espèces et modalités. (voir le tableau récapitulatif sur le site www.fdc67.fr – Réglementation)
- Comptes rendus des prélèvements sangliers à compléter sur www.cyneportail.fr
- Comptes rendus des tirs de nuit aux louvetiers, via Cynéportail pour le 20 avril au plus tard.
- Préparation des demandes de plan de chasse Chevreuil en ligne.
- Aménagements : C'est le moment de contacter les agriculteurs pour vos contrats spécifiques (JEFS, cultures à gibier, céréales sur pied...). N'oubliez pas d'envoyer vos contrats et factures à la FDC 67.
- Préparation des territoires, réparation et/ou entretien des miradors.
- Régulation des ESOD.

Sur le terrain :

- Aménagements : C'est le moment de contacter les agriculteurs pour vos contrats spécifiques (JEFS, cultures à gibier, céréales sur pied...). N'oubliez pas d'envoyer vos contrats et factures à la FDC 67.
- Préparation des territoires, réparation et/ou entretien des miradors,
- Régulation des ESOD.

Formations :

Voir le calendrier en page 7

CONTACTS FORMATIONS :

Pour le permis de chasser :

Amandine Abi Kenaan - 03 88 79 83 80
amandine.ak@chasseurdefrance.com

Pour les autres formations :

Alexandra Dick - 03 88 79 83 81
alexandra.dick@chasseurdefrance.com
Elodie Witkowski - 03 88 79 12 77
elodie.witkowski@chasseurdefrance.com



Évènements...

Les 7 et 8 février 2026 - Strasbourg
Salon de la coutellerie Euro Knife Show - www.salon-coutellerie.fr
Hôtel Hilton

Le 9 février 2026 - Vendenheim
Assemblée Générale Extraordinaire

Les 7 et 8 mars 2026 - Saessolsheim
Exposition des trophées

Les 6, 7 et 8 mars 2026
Opération « J'aime la nature propre »

Le 11 avril 2026 - Geudertheim
Assemblée Générale de la FDC

L'ensemble des documents sera mis en ligne sur le site de la FDC 67

Du 27 au 30 mars 2026 - Mantes la Jolie
Salon de la chasse et de la faune sauvage - Voir page 11

Des invitations seront disponibles à la FDC, jusqu'à épuisement

Du 12 au 14 juin 2026 - Lamotte-Beuvron Game Fair

Des invitations seront disponibles à la FDC, jusqu'à épuisement



Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

JANVIER

1	janv.	○	07h21	à	17h44
5	janv		07h20	à	17h48
10	janv.	●	07h18	à	17h54
15	janv.	●	07h16	à	18h01
20	janv.		07h12	à	18h08
25	janv.	●	07h07	à	18h16

FÉVRIER

1	fév.	○	06h58	à	18h27
5	fév.		06h52	à	18h33
10	fév.	●	06h45	à	18h41
15	fév.	●	06h36	à	18h50
20	fév.		06h27	à	18h58
25	fév.	●	06h18	à	19h06

MARS

1	mars	○	06h10	à	19h12
5	mars		06h02	à	19h18
10	mars	●	05h52	à	19h26
15	mars		05h42	à	19h34
20	mars	●	05h32	à	19h41
25	mars	●	05h21	à	19h49
29	mars		06h13	à	20h55



Meilleur du Chevreuil des chasses d'ici

Fruits et légumes d'hiver

Laurent Arbeit,
Auberge Saint-Laurent, Sierentz

6 PERSONNES

TEMPS DE PRÉPARATION 30 MINUTES

TEMPS DE CUISSON 1 HEURE

DIFFICULTÉ ★★

INGREDIENTS

Légumes et jus

- 3 navets boules d'or
- 3 navets blancs
- 3 salsifis
- 2 betteraves rouges
- 6 topinambours
- 1 CS de vinaigre de vin
- 1 CS de vinaigre balsamique

Sauce

- 3 figues
- 1 coing
- 1 poire
- 12 grains de raisin
- ½ litre de fond de gibier
- 1 CS de liqueur de châtaigne
- ½ bouteille de vin rouge charpenté
- quelques grains de poivre noir
- baies de genièvre

Chevreuil

- 1 filet de chevreuil
- 6 escalopes taillées dans le gigot de chevreuil
- 1 CS d'huile d'arachide
- quelques grains de poivre noir
- 1 cuillère à café de moutarde
- 1 cuillère à soupe de cognac

Finition

- 30 grammes de beurre
- Fleur de sel
- poivre de moulin



PRÉPARATION

Légumes et jus

- Cuire séparément et à leur convenance chacun des légumes taillés. Réserver les légumes dans leur jus de cuisson
- Cuire les parures de betterave dans une casserole et mélanger dans du vinaigre de vin et du vinaigre balsamique
- Mixer, réserver

Sauce

- Saisir vivement les parures de viande dans une cocotte en fonte, ajouter les parures des fruits de saison, quelques grains de poivre noir et quelques baies de genièvre
- Faire caraméliser
- Déglaçer à la liqueur de châtaigne, mouiller au vin rouge, flamber, réduire à sec, mouiller avec le fond de gibier, réduire de moitié et recommencer l'opération deux fois. Filtrer et rectifier l'assaisonnement et la texture de la sauce



Chevreuil

- Saisir les morceaux de chevreuil dans une poêle en fonte avec de l'huile d'arachide, ajouter quelques grains de poivre vert, une cuillère à café de moutarde, déglaçer, flamber au cognac
- Ajouter la sauce de gibier

Finition

- Réchauffer les légumes dans leur jus réduit avec une noisette de beurre, dresser harmonieusement sur la purée de betterave, agrémenter de quelques copeaux de légumes crus assaisonnés
- Dresser la viande, la napper de sa sauce, relever le tout avec quelques grains de fleurs de sel et d'un tour de moulin à poivre



Pinot Noir 2020 Rouge – Fût de Chêne, AOC Alsace – Domaine, Alphonse Zimmermann

**optim
home**



Michel VITAL
Votre conseiller en immobilier
Habitation ancien, neuf, viager, commerces et entreprises

www.vital.optimhome.com • 06 35 79 18 18

Je vous accompagne dans tous vos projets immobiliers

L'ARMURERIE BUFFENOIR ARRIVE DANS LE HAUT-RHIN

Découvrez prochainement notre nouvelle armurerie à Horbourg-Wihr



ARMURERIE BUFFENOIR

- www.armurerie-buffenoir.fr
- +33 (0) 3 88 68 16 96



**En matière de chasse,
comme en communication
un bon partenaire
ça compte !**

Stéphane Bourhis
Conseil en Communication,
Réseaux Sociaux, Influence

www.red-act.com
Tél 06 11 32 29 07



REDACT
L'ESPRIT ET LA LETTRE



PARMENTIER
imprimeurs • concepteurs • routeurs



1 rue Gutenberg 67610 LA WANTZENAU
www.parmentier-imprimeurs.com
info@parmentier-imprimeurs.com

03 88 96 31 69 [in](#) [ig](#)

conseil
création
impression
routage
logistique

CITROËN

GARAGE ANDRÉ

L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle technique de votre véhicule

34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94
Email : andre.garage@wanadoo.fr

JOST votre concessionnaire QUAD **POLARIS**
vous présente ses quads spécialement adaptés pour la chasse



JOST Rte Ecospace MOLSHEIM tél. 06 08 48 89 22
www.jost-sa.com



**Extrait de la note de la
Fédération Nationale des
Chasseurs**

Depuis le 1er août 2018 :

a) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détection d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

b) Pour un particulier qui veut vendre son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA.

Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.



220 caractères maximum (espaces compris).
Délai de dépôt : le 10 du mois précédent la
parution par courrier ou par mail :
redaction.ic67@chasseurdefrance.com

ARMES/OPTIQUES

- Vends DRILLING KRIEGHOFF NEPTUN 12/70 7x65 R + lunette DIAVARI 1,5 x 6 - belle arme / 5 200 € à débattre
Tél. : 06 82 93 93 29
- Vends carabine Sauer 90 cal 7rm avec lunette Steiner 4-16x56 montage pivotant
Tél. : 06 46 50 18 27
- Vends belle carabine fabrication artisanale mod. Stutzen, gravure sur crosse cal 7x64, lunette Zeiss 1,5-6x42, rét. 4 – Prix 1 950 € + Mixte de Suhl luxe état neuf, cal. 7x65 R / 12/70 gravures dans bascule + lunette Swarovski 1,5-6x42 rét. 4 – Prix 2 850 € + Carabine Manlicher Stutzen 222 R mag. + lunette Burris neuve 3-12x56 rét. lumineux Prix 1 850 €.
Tél. : 06 18 66 46 09
- Vds carabine XBolt crosse synthétique vert foncé cal. 30-06 TBE - Prix 700 € à débattre.
Tél. : 06 80 74 19 69

CHIENS

- CHIOTS TECKEL POIL DUR STANDARD disponibles mi-janvier 26. 4 femelles et 2 mâles nés le 9/11/25. Père et Mère LOF et excellents chasseurs. Portée LOF 2025034742-2025-1 - Elevés en Famille. Mère Romy n° 257855/48896 -
Tél. : 06 08 53 24 76

CHASSE

- Recherche partenaire secteur Haguenau. 900 hectares de forêt. Sangliers, chevreuils. **Mail : ibex.hut2266@eagereverest.com**
- Chasseur expérimenté cherche part de chasse avec cerf pour 2026. Région Wangenbourg dans le 67 ou 57.
Tél. : 03 88 87 32 20
- Cherche un partenaire pour la prochaine saison secteur LPP sud 1000 hectares. Chasse sur plusieurs lots possible sangliers chevreuils cervidés
Tél. : 06 63 73 68 21

À PARAITRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO D'IC67

Exposition des trophées



Assemblées Générales





**Large choix de miradors d'affût et d'échelles de battues.
Prix attractifs à découvrir sans tarder!**



11, rue des Prunelles
ZA des Prunelles
67120 Dorlisheim
Tél: 06.85.53.97.03

Du Lundi au Vendredi 9h00 - 12h00 /14h00-19h00
www.hillman.fr



**Multirisque Association de Chasse
(Association – Groupement – Titulaire de Chasse)**

- ✓ Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse – dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- ✓ Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de battues – Rabatteurs – dégâts de gibiers – installation de chasse – menus travaux d'entretien et réparation – vente de venaison)
- ✓ Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- ✓ Protection Juridique Association Accidents corporels

A vos côtés dans les agences de :

Molsheim : 09.85.80.80.80 (taper le 1)

Wissembourg : 09.85.80.80.80 (taper le 2)

Wasselonne : 09.85.80.80.80 (taper le 3)

Colmar (68) : 09.85.80.80.80 (taper le 4)

Mail service chasse :

g2d.wissembourg@allianz.fr

Immatriculé à l'OrIAS sous le n°19000645 ((site : www.orias.fr)
Exerce, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09



FRANKONIA

1 Piège photo
Flex M
2er Set

239⁹⁹
€ 219⁹⁹
Economisez
€ 20,-

SPYPOINT



2 Sweat à capuche
€ 69,99
€ 49,99

PARFORCE



3 Chaussure thermique Sölden
€ 159,99
€ 119,99

MEINDL
Shoes For Actives



Opération textile et chaussures: jusqu'à
de remise,
tout doit
disparaître!
80%

* offre valable dans la
limite des stocks dispo-
nibles et présents dans
nos points de vente.

1 SPYPOINT Piège photo Flex M
2er Set

Offre une couverture réseau optimale
dans toute l'Europe. Mises à jour du
micrologiciel à distance. Configuration
très simple. Transfert de photos et
de vidéos en temps réel. Poids: 272 g.

No. 2021576 239,99 219,99 €

2 PARFORCE Sweat à capuche

Fabriqué dans une matière super
douce à l'intérieur et à l'extérieur
ce sweat à capuche PARFORCE allie
chaleur et douceur pour créer des
conditions optimales lorsque les
températures sont plus fraîches. La
coupe Regular FIT permet une liberté

de mouvement confortable pour tou-
tes les activités de plein air et fait de
ce sweatshirt de chasse un vêtement
polyvalent pour tous les jours. Lon-
gueur des manches environ 67 cm
Longueur du dos environ 68 cm.

No. 276773

Tailles S–4XL

69,99 49,99 €

3 MEINDL Chaussure thermique
Sölden

Une botte robuste avec coque im-
perméable en caoutchouc. Chausson
intérieur en laine et polaire thermique
avec feuille alu. Peut également
être porté en chausson d'intérieur.

No. 280042, Brun

159,99 119,99 €

frankonia.fr

VENTE PAR CORRESPONDANCE:
Tél 03 89 83 25 50
mail@frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA:
18, rue du Château
68190 Ensisheim
Tél 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Tél 03 90 20 34 50



NOUS DONNONS AUX JEUNES
LE POUVOIR D'AVANCER

50€
OFFERTS*

aux jeunes qui s'engagent

Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'entraide, le Crédit Mutuel récompense l'engagement des jeunes qui s'investissent pour les autres.

Août 2025 - Crédit photo : gettyimages

Crédit Mutuel

Basse Zorn

Tél. : 03 90 41 65 23 – Courriel : 01047@creditmutuel.fr

*Offre soumise à conditions, valable une seule fois, non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours. Somme versée sur un compte d'épargne sur livret ouvert ou à ouvrir au Crédit Mutuel à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage dans une activité d'entraide, de solidarité, qui exerce des responsabilités dans une association ou est bénévole lors de festivals dont le Crédit Mutuel est partenaire. Somme versée pour un engagement pris ou à prendre dans l'année en cours. Sous réserve d'acceptation par la Caisse et de respect des valeurs du Crédit Mutuel et sur présentation d'un justificatif de votre engagement. Pour les mineurs, souscription par l'un de ses représentants légaux. Hors fédérations du Crédit Mutuel Océan, Maine-Anjou, Basse-Normandie. Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel et sur www.creditmutuel.fr.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5458531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354
N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.